Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **71 (1945)**

Heft 7

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

71e année — 31 mars 1945 — N° 7

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS :
Suisse : 1 an, 13.50 francs
Etranger : 16 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 11 francs
Etranger : 13.50 francs
Prix du numéro :
75 centimes.
Pour les abonnements s'adresser à la librairie F. Rouge & Cie, à Lausanne.

Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. Neeser, ingénieur, à Genève ; Vice-président : G. Epitaux, architecte, à Lausanne ; secrétaire : J. Calame, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg :* MM. L. Hertling, architecte ; P. Joye, professeur ; *Vaud :* MM. F. Chenaux, ingénieur ; E. Elskes, ingénieur ; E. Jost, architecte ; A. Paris, ingénieur ; Ch. Thévenaz, architecte ; *Genève :* MM. L. Archinard, ingénieur ; E. Martin, architecte ; E. Odier, architecte ; *Neuchâtel :* MM. J. Béguin, architecte ; R. Guye, ingénieur ; A. Méan, ingénieur ; *Valais :* M. J. Dubuis, ingénieur ; A. de Kalbermatten, architecte.

Rédaction : D. Bonnard, ingénieur, Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Publicité :
TARIF DES ANNONCES
Le millimètre (larg. 47 mm.) 20 cts.
Tarif spécial pour fractions de pages.
En plus 20 % de majoration de guerre.
Rabais pour annonces répétées.

ANNONCES-SUISSES S.A.
5, Rue Centrale,
LAUSANNE
& Succursales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
A. Stucky, ingénieur, président ; M. Bridel ; G. Epitaux, architecte.

SOMMAIRE : *Les travaux d'agrandissement de l'Aéroport de Cointrin*, par E. Lacroix, ingénieur cantonal à Genève. — *Le trafic aérien d'après-guerre.* — *Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne : Cérémonie de collation de diplômes de docteur* honoris causa. — *Société suisse des ingénieurs et des architectes : Procès-verbal de l'asssemblée des délégués du samedi 25 novembre 1944* — Correspondance : *Aérogares.* — Service de placement.

Les travaux d'agrandissement de l'Aéroport de Cointrin [1]

par E. LACROIX, ingénieur cantonal à Genève [2].

L'aviation s'est développée d'une manière extraordinaire ces dernières années, avant et surtout pendant la guerre ; il en résulte que la question des aéroports est à l'ordre du jour. La Suisse ne saurait se soustraire à la nécessité de mettre ses places d'aviation en mesure de satisfaire aux exigences probables du trafic d'après-guerre. Genève n'y a pas manqué et a créé l'élément qui classe un aéroport, c'est-à-dire une piste moderne.

Remarquons ici que, si les difficultés économiques dues à la guerre compliquent, ralentissent et renchérissent les travaux, l'arrêt complet des services d'aviation commerciale facilitèrent ces mêmes travaux dans une mesure considérable.

Dès avant 1939, et sur l'initiative de M. Bratchi, directeur de l'aéroport, les autorités genevoises avaient entrepris les études d'agrandissement et de modernisation de Cointrin. Vous vous souvenez certainement, lors de l'assemblée générale de notre section en 1941, d'avoir entendu M. le conseiller d'Etat Casaï vous exposer le projet qui a été adopté par le Grand Conseil peu après.

Les travaux ont été entrepris sur cette base. Mais dès 1942, les nouvelles normes américaines ont fait réaliser que Cointrin serait surclassé à peine les travaux terminés : il a fallu adoucir la pente longitudinale de la piste et allonger cette dernière à 1200 m. Actuellement, les travaux près d'être achevés, c'est la Confédération qui nous propose de l'allonger une deuxième fois, jusqu'à 2 km, ce qui est aisé : il n'y à qu'à continuer les travaux, réserve faite de la question financière. Il nous faut une aide fédérale substantielle. Elle nous est du reste offerte.

Comme vous le voyez, si l'aviation se développe, les aéroports suivent le mouvement.

Ceci dit, jetons un rapide coup d'œil sur le développement de Cointrin.

Historique.

Reconnu officiellement par l'Office aérien fédéral (O. A. F.), le 22 septembre 1920, l'aérodrome de Genève-Cointrin a été pratiquement ouvert au trafic en 1922. Ce n'est en effet qu'à cette époque qu'il a disposé du personnel permanent et des installations indispensables pour assurer la sécurité du trafic.

Trois lignes commerciales étaient en exploitation à cette époque :

Genève — Lausanne — Paris,
Genève — Zurich — Munich — Nuremberg,
Genève — Lyon.

Dès le début, Genève s'est imposée dans le réseau aérien suisse et international, et l'aérodrome de Cointrin a été considéré comme aérodrome de première

[1] Adaptation à la publication d'une conférence faite le 1er mars 1945 devant les membres de la *Section genevoise* de la *Société suisse des ingénieurs et des architectes.*

[2] Illustrations autorisées. — N° 7679, A.C.F. 3. 10. 1939.